



Ref : CFVU2020/20-0611

CFVU DU 25 JUN 2020

AVIS PORTANT SUR LA LETTRE D'ORIENTATION POUR L'ORGANISATION DE LA RENTRÉE 2020-2021.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 25 juin 2020 réunie sous la présidence de Madame Marie MELLAC,**

Vu le code de l'éducation,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n° 2020-344 du 27 mars 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé par que :

La lettre d'orientation rappelle les éléments du calendrier universitaire adopté en conseil d'administration le 12 juin 2020. Elle propose une méthodologie de construction de l'emploi du temps pour des scénarii de rentrée à 100% ou à 50% des effectifs étudiants. Elle définit les options d'enseignement et d'évaluation qui pourront être retenues par les équipes pédagogiques ainsi qu'un rappel des consignes sanitaires nécessaires à un retour en présentiel des enseignements.

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) **A LA LETTRE D'ORIENTATION POUR L'ORGANISATION DE LA RENTRÉE 2020-2021.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 25/06/2020.*

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Nombre de membres présents | 29 |
| Nombre de membres représentés | 7 |
| Nombre d'abstentions | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | 36 |
| Nombre de votes pour | 36 |
| Nombre de votes contre | 0 |

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.